



Assemblée générale

Distr. générale
19 janvier 2012
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session

Points 115 i) et 115 j) de l'ordre du jour

**Nominations aux sièges devenus vacants
dans les organes subsidiaires et autres nominations :
nomination des juges du Tribunal du contentieux
administratif des Nations Unies;
nomination des juges du Tribunal d'appel
des Nations Unies**

Rapport du Conseil de justice interne

I. Introduction

1. Dans le cadre de la refonte du système d'administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies, l'Assemblée générale, par sa résolution 62/228, a créé le Conseil de justice interne afin de « contribuer à garantir l'indépendance, le professionnalisme et la responsabilisation » du nouveau système. L'une des caractéristiques principales de ce dernier est qu'il s'articule autour de deux nouveaux tribunaux, le Tribunal d'appel des Nations Unies et le Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies. Aux termes de l'alinéa b) du paragraphe 37 de la résolution 62/228 de l'Assemblée, le Conseil a notamment pour fonction de « communiquer ses vues et recommandations à l'Assemblée générale concernant deux ou trois candidats pour chaque poste vacant au Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies et au Tribunal d'appel des Nations Unies, compte dûment tenu du principe de la répartition géographique ».

2. Le Tribunal d'appel se compose de sept juges¹, et le Tribunal du contentieux administratif de cinq juges permanents (3 juges à temps complet et 2 juges à mi-temps) aux côtés desquels siègent actuellement deux juges *ad litem* dont le mandat, venu à expiration le 31 décembre 2011², a été prorogé par l'Assemblée générale (voir résolution 66/237, par. 42). Les premiers juges des deux tribunaux ont été

¹ Le Tribunal d'appel se réunit actuellement en trois sessions annuelles de deux semaines chacune.

² De juillet 2009 à juin 2011, trois juges *ad litem* ont siégé au Tribunal du contentieux administratif (un à New York, un à Genève et un à Nairobi). Leur mandat initial, d'une durée de 12 mois courant de juillet 2009 à juin 2010, a été prorogé d'une année (de juillet 2010 à juin 2011) puis de six mois supplémentaires (de juillet 2011 à décembre 2011). Le juge *ad litem* qui siégeait à New York n'ayant pas accepté le dernier mandat de six mois, il n'y a plus de juge *ad litem* à New York depuis juillet 2011.



désignés par tirage au sort³. Deux juges du Tribunal du contentieux administratif [Memooda Ebrahim-Carstens (Botswana), juge à temps complet, et Goolam Hoosen Kader Meeran (Royaume-Uni), juge à mi-temps] et trois juges du Tribunal d'appel [Jean Courtial (France), Kamaljit Singh Garewal (Inde) et Mark P. Painter (États-Unis d'Amérique)] ont ainsi été nommés pour des mandats de trois ans, qui ont pris effet le 1^{er} juillet 2009 et viendront donc à expiration le 30 juin 2012. Certains juges ont été nommés par tirage au sort pour des mandats plus courts afin de préserver la mémoire institutionnelle et d'assurer la continuité en étalant les nominations, de manière à éviter les problèmes qui se poseraient si la composition des deux tribunaux changeait entièrement tous les sept ans.

3. Le Conseil croit comprendre que, par la décision qu'elle a prise, dans sa résolution 66/237, de proroger d'un an le mandat des trois juges *ad litem* du Tribunal du contentieux administratif, l'Assemblée entendait reconduire ces juges dans leurs fonctions sans procéder à une nouvelle nomination, à en juger par le texte du paragraphe 20 du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/66/7/Add.6), repris au paragraphe 42 de la résolution 66/237. Le Conseil note que cette démarche permet d'atteindre le double objectif d'assurer la continuité des travaux du Tribunal du contentieux administratif et de donner à ce dernier les moyens de vider son rôle.

4. Partant, le Conseil note que les mandats des deux juges *ad litem* qui siègent actuellement au Tribunal du contentieux administratif (Jean-François Cousin (France), à Genève, et Nkemdilim Amelia Izuako (Nigéria), à Nairobi) viennent désormais à expiration le 31 décembre 2012. Le poste de juge *ad litem* à New York étant toutefois vacant, il recommande ici des candidats pour le pourvoir. Il note par ailleurs que le juge Cousin a posé sa candidature au poste de juge permanent à mi-temps au Tribunal du contentieux administratif (voir plus bas). S'il est nommé à ce poste, le siège de juge *ad litem* à Genève deviendra vacant, auquel cas le Conseil recommandera des candidats à l'Assemblée générale pour le pourvoir au plus tôt.

5. Le Conseil de justice interne se compose actuellement de Sinha Basnayake (Sri Lanka), juriste extérieur nommé par l'administration; Geoffrey Robertson (Royaume-Uni), juriste extérieur nommé par le personnel; Frank Eppert (États-Unis), représentant de l'administration; Jenny Clift (Australie), représentante du personnel; et Justice Kate O'Regan, ancienne juge de la Cour constitutionnelle d'Afrique du Sud (Présidente).

6. Au cours de l'année 2011, le Conseil a noté que les mandats de cinq juges nommés pour trois ans, dont les noms sont cités au paragraphe 2 plus haut, viendraient à expiration en juin 2012 et transmet par conséquent, dans le présent rapport, ses recommandations concernant chaque poste vacant. Il estime cependant que, même si ces juges peuvent être nommés de nouveau pour un mandat de sept ans non renouvelable, comme le prévoient les dispositions du paragraphe 4 de l'article 4 du Statut du Tribunal du contentieux administratif et du paragraphe 3 de l'article 4 du Statut du Tribunal d'appel, l'expiration de leur mandat entraînera des vacances de poste dans les Tribunaux et fera de ce fait jouer les dispositions de l'alinéa b) du paragraphe 37 de la résolution 62/228 de l'Assemblée générale.

³ Voir le paragraphe 4 de l'article 4 du Statut du Tribunal du contentieux administratif (résolution 63/253, annexe I); le paragraphe 4 de l'article 3 du Statu du Tribunal d'appel (résolution 63/253, annexe II); et la résolution 62/228, par. 45.

7. Comme lors du dernier processus de sélection (voir A/63/489 et Add.1), le Conseil a estimé qu'il fallait trouver des candidats respectueux du principe de responsabilité, garantissant l'indépendance des procédures et faisant preuve de professionnalisme. À cette fin, il a décidé de donner une large publicité aux vacances de poste des Tribunaux, dans le droit fil des dispositions du paragraphe 45 de la résolution 65/251 de l'Assemblée générale. Des offres d'emploi ont ainsi paru à la mi-juin 2011 dans les éditions électronique et imprimée de *The Economist*, *Le Monde*, *Jeune Afrique* et *The Wall Street Journal*. Une note verbale datée du 13 juin 2011 a été envoyée à toutes les missions permanentes. Des avis de vacances de poste ont été adressés pour diffusion locale aux centres d'information, aux coordonnateurs résidents et à toutes les institutions judiciaires des Nations Unies. Les présidents des plus hautes instances judiciaires de tous les États Membres ont été informés que des postes étaient à pourvoir. Des communiqués de presse ont été envoyés à une variété d'organisations non gouvernementales, d'universités, de revues juridiques, d'associations professionnelles, de tribunaux internationaux et d'associations de juges. La date limite de dépôt des candidatures était fixée au 15 juillet 2011. Le Conseil tient à remercier le Bureau de la gestion des ressources humaines de l'aide et du soutien qu'il lui a apportés au cours de ce processus.

8. Le Conseil a le plaisir d'annoncer qu'il a reçu 411 candidatures de 78 pays différents, dont 112 d'Amérique du Nord, 34 d'Amérique latine, 106 d'Europe, 109 d'Afrique et 50 d'Asie (Australasie incluse). Parmi les candidats figuraient 205 hommes et 206 femmes. Très peu d'entre eux n'avaient pas les qualifications requises, et étant donné qu'il fallait pour postuler justifier d'une expérience judiciaire d'au moins 15 ans pour le Tribunal d'appel et d'au moins 10 ans pour le Tribunal du contentieux administratif, on peut considérer que l'appel à candidatures a suscité un nombre impressionnant de réponses de la part de magistrats expérimentés en exercice et à la retraite du monde entier. Par souci d'économie, le Conseil a organisé au début du mois d'août plusieurs longues téléconférences dans le but d'examiner les candidatures et autres documents (dont des extraits de jugements) présentés par chaque candidat à l'appui de son dossier et d'établir la liste des personnes retenues pour un entretien. Pour être présélectionnés, les candidats devaient démontrer sur pièces que leurs qualifications leur permettraient d'être d'excellents juges aux Tribunaux. Les choix du Conseil ont également été inspirés par la nécessité de respecter la diversité géographique et l'équilibre entre les sexes, compte étant tenu de la composition actuelle des tribunaux et des statuts des tribunaux qui disposent que les juges doivent « jouir de la plus haute considération morale ». Les trois juges du Tribunal du contentieux administratif dont le mandat n'expire pas sont un Mauricien, un Allemand et une Néo-zélandaise. Les quatre juges du Tribunal d'appel dont le mandat n'expire pas sont un Uruguayen, une Argentine, une Ghanéenne et une Irlandaise.

9. Début septembre 2011, le Conseil a fait passer des entretiens aux candidats présélectionnés dans les bureaux du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie à La Haye (Pays-Bas). Il s'était préalablement procuré des lettres de référence auprès de deux des personnes citées en référence par chacun. Les entretiens ont duré 45 minutes et ont été précédés d'une épreuve écrite destinée à mettre à l'épreuve les capacités logiques des participants et leur aptitude à l'écriture. Tous les candidats présélectionnés se sont présentés. Comme il l'avait fait lors du précédent processus de nomination, à l'issue des entretiens et avec l'autorisation des intéressés, le Conseil a sollicité l'aide de l'Association internationale du barreau

pour demander aux barreaux nationaux de confirmer l'intégrité des candidats. Aucune réaction négative n'a été reçue concernant les personnes citées plus bas.

10. Étant un organe indépendant chargé de donner des avis sur les nominations de juges, le Conseil estime non seulement que ses membres sont tenus d'être impartiaux, mais aussi que leur impartialité doit être manifeste. Il a donc adopté une politique de récusation aux fins du processus de sélection et est convenu d'appliquer les normes internationalement reconnue en la matière. En conséquence, ses membres s'abstiendront de participer aux délibérations s'il existe un risque réel qu'un observateur raisonnable et bien informé juge qu'ils n'ont pas pu faire preuve d'impartialité à l'égard du candidat concerné. Ainsi, avec l'accord des autres membres du Conseil, la Présidente s'est déclarée incompétente pour participer aux délibérations concernant un collègue sud-africain, et Geoffrey Robertson a fait de même s'agissant de l'une de ses proches relations.

11. On trouvera ci-après les vues du Conseil concernant les candidats qu'il estime opportun de nommer aux trois postes vacants au Tribunal d'appel et les postes à temps plein et à mi-temps vacants au Tribunal du contentieux administratif, assorties de ses recommandations concernant les postes de juge *ad litem*.

12. Le Conseil a recommandé six candidats pour les trois postes vacants au Tribunal d'appel, deux candidats pour chacun des postes à pourvoir au Tribunal du contentieux administratif (un poste à temps plein et un poste à mi-temps) et trois candidats pour le poste de juge *ad litem* à New York. Il estime que, par souci d'équité, l'Assemblée générale devrait pourvoir les postes de juge permanent au Tribunal du contentieux administratif avant celui de juge *ad litem*, la nomination à un poste permanent étant manifestement plus avantageuse pour les intéressés. Tous les candidats au poste de juge *ad litem* ont également posé leur candidature aux postes de juge permanent. S'il s'avère nécessaire de rechercher des candidats supplémentaires car tous ceux qui ont sollicité le poste de juge *ad litem* sont nommés juges permanents, le Conseil s'en chargera dans les plus brefs délais.

13. Le Conseil a recommandé les candidats les plus distingués, compte dûment tenu de la nécessité de respecter l'équilibre entre les sexes et la répartition géographique. Il a par ailleurs pris soin de ne pas recommander plus d'un candidat d'un seul État Membre comme juge au Tribunal du contentieux administratif ou au Tribunal d'appel, comme le prévoit l'Assemblée générale dans sa résolution 63/253 (par. 57), ni de candidats d'un État déjà représenté dans l'un ou l'autre de ces Tribunaux. Ainsi a-t-il parfois dû opérer un choix difficile entre des magistrats remarquables. Il est en effet convaincu que tous ceux qu'il a recommandés s'acquitteraient de leurs fonctions judiciaires auprès de l'administration et du personnel des Nations Unies de manière à assurer l'indépendance, le professionnalisme et de la responsabilisation du nouveau système. L'expérience qu'il a acquise de ce système unique de recrutement et de nomination de juges issus du monde entier lui a permis de dégager plusieurs recommandations en vue de son amélioration, qui figureront dans le prochain rapport qu'il présentera à l'Assemblée générale.

14. Le Conseil tient à remercier le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies du soutien précieux qu'il lui a accordé. Il souhaite également exprimer sa gratitude au personnel du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, qui l'a aidé sans relâche à procéder aux examens et aux entrevues qui ont eu lieu dans ses bureaux.

II. Profils des candidats recommandés

15. Les candidats recommandés sont présentés par Tribunal et par poste vacant, puis par ordre alphabétique de leur patronyme.

A. Tribunal d'appel des Nations Unies (trois vacances de postes)

Rosalyn M. Chapman (États-Unis), née en 1943

16. Rosalyn Chapman a pris sa retraite il y a peu, après avoir exercé les fonctions de juge de la cour de district du District central de Californie de 1995 à 2010. Durant cette période, elle a eu à connaître de sujets très divers tels que les droits civils, les recours formés contre les décisions d'organismes administratifs et les questions de travail et d'emploi. De 1977 à 1995, elle a exercé les fonctions de juge administratif au sein de l'Office of Administrative Hearings de Californie, juridiction administrative spécialisée qui connaît des appels formés contre les décisions d'une soixantaine d'institutions de l'État. La juge Chapman a également une expérience dans le domaine de l'arbitrage des conflits du travail qu'elle a acquise de 1980 à 1995, période durant laquelle elle a exercé les fonctions d'arbitre et de consultante. Elle a également été avocat-conseil de 1967 à 1972 et de 1973 à 1977. Elle a obtenu son diplôme de droit à l'université de Californie, Berkeley (Boalt Hall School of Law), en 1967. Sa langue maternelle est l'anglais.

Moses Chinhengo (Zimbabwe), né en 1955

17. Moses Chinhengo est depuis mars 2004 juge de la Haute Cour de la République du Botswana. Avant cela, il a été juge de la Haute Cour du Zimbabwe pendant huit ans à compter de mars 1996. Ces deux juridictions ont une compétence illimitée dans les domaines civil et pénal. Le juge Chinhengo est titulaire d'un Bachelor of Law Degree (BL) obtenu en 1978 à l'Université de Rhodesia, d'un diplôme de rédaction législative de l'Université du Zimbabwe, et d'un Bachelor of Laws Degree (LLB) obtenu en 1984 dans cette même université. Le juge Chinhengo parle couramment l'anglais.

Jean Courtial (France), né en 1951

18. Jean Courtial a été nommé juge du Tribunal d'appel des Nations Unies en 2009. Il est par ailleurs membre du Conseil d'État, qui est la plus haute juridiction de l'ordre administratif en France, depuis 1996. Avant d'être nommé conseiller d'État en 2008, il a été juge au sein de différents tribunaux administratifs. Il a obtenu un diplôme d'administration publique et de droit administratif de l'École nationale d'administration en 1982 et un diplôme en philosophie de l'Université de Toulouse en 1972. De langue maternelle française, il a une bonne connaissance de l'anglais et de l'espagnol.

Alessandra Greceanu (Roumanie), née en 1967

19. Alessandra Greceanu est juge à la Cour d'appel de Bucarest, fonction qu'elle occupe depuis 2002. Elle siège actuellement au sein de la section des affaires civiles (section IV), après avoir siégé dans celle des conflits du travail. Elle est par ailleurs formatrice en droit du travail et droit de l'Union européenne à l'Institut national de la magistrature. Avant cela, elle a été juge au tribunal de Bucarest de 2000 à 2002 (procès civils et administratifs) et juge au tribunal de première instance du premier secteur (Judecatoria sector 1) de 1993 à 2000. Elle a obtenu son diplôme de droit de l'université de Bucarest en 1993 et a été diplômée de l'Institut national de la magistrature en 1994. La juge Greceanu parle couramment l'anglais, a une bonne connaissance du russe et des notions de français.

Vagn Prusse Joensen (Danemark), né en 1950

20. Vagn Prusse Joensen siège actuellement au Tribunal pénal international pour le Rwanda, poste qu'il occupe depuis 2007. Il a exercé les fonctions de président de la Haute Cour du Danemark oriental de 2002 à 2007, de juge international pour la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo en 2001 et 2002, de juge de la Haute Cour du Danemark de 1994 à 2001, et de juge du tribunal municipal de Copenhague de 1982 à 1994. Il a obtenu son diplôme de droit à l'Université d'Aarhus en 1973. Il parle couramment l'anglais et a une bonne connaissance du français.

Richard Lussick (Samoa), né en 1940

21. Richard Lussick est actuellement juge de la Chambre de première instance II du Tribunal spécial pour la Sierra Leone, saisie de l'affaire concernant Charles Taylor, ancien Président du Libéria. En 2005 et 2006, et alors qu'il siégeait déjà dans cette chambre, il connaissait des appels interjetés par les fonctionnaires contre les décisions administratives du Greffier ou les mesures disciplinaires prises à leur encontre. Avant d'être nommé au Tribunal spécial, il a été juge en chef de la République de Kiribati de 1995 à 2000, et juge et président de la chambre de recours publique du Samoa de 1987 à 1995. Le juge Lussick a reçu son diplôme de droit du Barristers Admission Board de l'Université de Sydney (Law Extension Course) en 1973. Il parle couramment l'anglais et a une bonne connaissance du français. Bien qu'il tienne la citoyenneté néo-zélandaise de son père, il a informé le Conseil de justice interne qu'il n'avait jamais vécu en Nouvelle-Zélande et se considérait Samoan. Le Conseil l'a donc inscrit sur la liste en tant que ressortissant des Samoa⁴.

⁴ Bien que les juges des Tribunaux ne soient pas des fonctionnaires de l'ONU, le Conseil a suivi la procédure prévue dans la disposition 4.3 b) du Statut et Règlement du personnel de l'Organisation des Nations Unies, qui dispose qu'« [a]ux fins de l'application du Statut du personnel et du [...] Règlement, le fonctionnaire ayant plusieurs nationalités est considéré comme le ressortissant du pays auquel, de l'avis du Secrétaire général, l'attachent les liens les plus étroits » (voir ST/SGB/2011/1).

B. Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies

1. Vacance de poste à temps plein, New York

Rosalyn M. Chapman (États-Unis), née en 1943

Pour le profil de l'intéressée, voir par. 16 ci-dessus.

Memooda Ebrahim-Carstens (Botswana), née en 1954

22. Memooda Ebrahim-Carstens est actuellement juge au Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies, poste qu'elle occupe depuis 2009. Elle a été nommée en février 2009 à la Haute Cour du Botswana, qu'elle a quittée en juin 2009 pour rejoindre le Tribunal du contentieux administratif. Elle a été juge à la Cour industrielle du Botswana, juridiction supérieure de droit et d'équité spécialisée dans le droit du travail, de 1997 à 2009 (comme juge par intérim en 1997 et 1998, puis comme juge permanent). Grâce aux fonctions qu'elle a exercées au Tribunal du contentieux administratif et à la Cour industrielle du Botswana, la juge Ebrahim-Carstens a acquis une expérience considérable en droit du travail. De 1987 à 1998, elle a eu son propre cabinet juridique au Botswana, spécialisé dans le droit du travail, les droits de l'homme, le droit commercial et le droit matrimonial. Elle a obtenu son diplôme de droit en 1979 à la City of London Polytechnic Business Law School. Sa langue maternelle est l'anglais.

2. Postes à mi-temps, par roulement entre New York, Genève et Nairobi, selon les besoins

Jean-François Cousin (France), né en 1944

23. Jean-François Cousin est actuellement juge *ad litem* du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies à Genève, poste qu'il occupe depuis 2009. Avant sa nomination à ce poste, il était Président de la Cour administrative d'appel de Marseille. Avant cela, il a exercé les fonctions de Président du Tribunal administratif de Marseille (de 2004 à 2007 et de 1998 à 2002) et de juge dans diverses juridictions administratives. Il a également été conseiller auprès de la Cour administrative suprême de Thaïlande en 2002 et 2003, et juge administratif à Papeete, en Polynésie française, en 1991 et 1992. Il a obtenu une maîtrise en droit privé à la faculté de droit de Paris en 1967. Sa langue maternelle est le français et il a une bonne connaissance de l'anglais.

Goolam Hoosen Kader Meeran (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), né en 1943

24. Goolam Hoosen Kader Meeran est actuellement juge du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies (à mi-temps), poste auquel il a été nommé en 2009. Avant cela, il a été juge de circuit et Président des Tribunaux du travail d'Angleterre et du pays de Galles de 2002 à décembre 2008. De 1997 à 2002, il était juge des tribunaux du travail de la région sud de Londres (fonctions qu'il a exercées par intérim en 1996 et 1997). Il a également exercé les fonctions de juge spécialisé en droit du travail pour l'Angleterre et le pays de Galles, à plein temps de 1993 à 1996 et à temps partiel en 1992 et 1993. Il compte au total plus de 18 années d'expérience dans des tribunaux du travail (en comptant le Tribunal du contentieux administratif). Il est diplômé de l'Université de Manchester (1969) et de la London

School of Economics (1970), et titulaire d'un diplôme de droit (1981). Sa langue maternelle est l'anglais.

**C. Tribunal du contentieux administratif, poste de juge
ad litem à New York (1^{er} janvier-31 décembre 2012)**

Rosalyn M. Chapman (États-Unis), née en 1943

Pour le profil de l'intéressée, voir par. 16 ci-dessus.

Vagn Prüsse Joensen (Danemark), né en 1950

Pour le profil de l'intéressé, voir par. 20 ci-dessus.

Juge Richard Lussick (Samoa), né en 1940

Pour le profil de l'intéressé, voir par. 21 ci-dessus.

(Signé) Kate O'Regan

(Signé) Sinha Basnayake

(Signé) Jenny Clift

(Signé) Frank Eppert

(Signé) Geoffrey Robertson

Annexe I

Nationalité des candidats (dossiers complets reçus dans les délais)

<i>Nationalité</i>	<i>Nombre de candidats</i>
Afrique du Sud	8
Algérie	3
Allemagne	6
Angola	1
Argentine	3
Australie	6
Autriche	1
Bangladesh	1
Belgique	4
Bénin	1
Bosnie-Herzégovine	1
Botswana	4
Brésil	17
Bulgarie	1
Burkina Faso	6
Burundi	3
Cameroun	10
Canada	17
Colombie	1
Congo	6
Costa Rica	4
Côte d'Ivoire	5
Danemark	3
Djibouti	1
Égypte	3
El Salvador	1
Espagne	11
États-Unis d'Amérique	95
Fédération de Russie	1
France	19
Ghana	5
Grèce	1
Guyana	1
Inde	11
Iraq	2

<i>Nationalité</i>	<i>Nombre de candidats</i>
Irlande	3
Italie	9
Japon	1
Jordanie	3
Kenya	13
Liban	3
Lituanie	1
Madagascar	1
Malawi	3
Mali	4
Malte	1
Mauritanie	1
Mexique	2
Monaco	1
Mozambique	1
Népal	1
Nigéria	9
Norvège	3
Nouvelle-Zélande	5
Oman	5
Ouganda	4
Pakistan	4
Philippines	4
Pologne	2
Portugal	4
République de Corée	1
République de Moldova	1
République-Unie de Tanzanie	4
Roumanie	15
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	14
Samoa	1
Sénégal	3
Sri Lanka	2
Suède	1
Suisse	2
Tchad	1
Togo	4
Trinité-et-Tobago	4
Tunisie	2

<i>Nationalité</i>	<i>Nombre de candidats</i>
Ukraine	1
Venezuela (République bolivarienne du)	1
Zambie	1
Zimbabwe	2
Total	411

Annexe II

Curriculum vitae

Rosalyn M. Chapman (États-Unis d'Amérique)

Date de naissance : 16 mai 1943

Études

1980 : *Labor Arbitrator certificate*, Institute of Industrial Relations, Université de Californie, Los Angeles

1967 : J.D., Université de Californie, Berkeley (Boalt Hall School of Law)

1964 : B.A. *cum laude*, Université du Michigan, Ann Arbor

Expérience professionnelle

1995-2010 : Juge de la cour de district, District central de Californie

1977-1995 : Juge administratif, État de Californie, Office of Administrative Hearings

1980-1995 : Arbitre et consultante en droit du travail

1973-1977 : Avocat-conseil

1972-1973 : Chargée de cours à la faculté de droit de l'Université de Californie, Los Angeles

1967-1972 : Avocat-conseil

Autres activités

Membre n° 43073 du barreau de l'État de Californie

Depuis 2005: Membre de l'International Association of Women Judges

2008-2010 : Federal Magistrate Judges Association, Conseil d'administration

2000-2006 : Administrative Office of United States Courts, groupe consultatif de magistrats (*Advisory Group of Magistrate Judges*)

2002-2005 : Membre du Conseil d'administration du Los Angeles Chapter of the Federal Bar Association

1999-2002 : Federal Judicial Council de l'État de Californie, représentante du neuvième circuit

Barreau de l'État de Californie, Commission de l'égalité d'accès à la justice

Membre de droit 1998-1999, 2003-2008

Membre (1999-2003)

Barreau de Californie, Section du droit public

Présidente (1983-1984)

Membre du Comité exécutif (1981-1983)

Université de Californie, Boalt Hall School of Law Alumni Association
Vice-Présidente du Comité exécutif (1996-1997)
Conseil d'administration (1993-1997)

Los Angeles County Bar Association, Présidente du Comité du droit administratif
(1980-1984)

Section du droit du travail, comité de planification (*Symposium Planning
Committee*) (1990-1991)

Conference of Delegates, Membre (1981-1984, 1990-1991)

Barreau de Santa Monica, Conseil d'administration (1984-1986)

Langues

Anglais (couramment), français

Moses Chinhengo (Zimbabwe)

Date de naissance : 29 octobre 1955

Fonctions actuelles

Juge de la Haute Cour du Botswana; membre de la Commission internationale de juristes pour le Zimbabwe

Études

1984 : Bachelor of Laws (LL.B), Université du Zimbabwe

1983 : Diplôme de rédaction législative, Université du Zimbabwe

1978 : Bachelor of Law Degree (B.L.), Université de Rhodésie

Expérience professionnelle

Depuis 2004 : Juge de la Haute Cour du Botswana

Depuis 2008 : Membre de la Commission internationale de juristes pour le Zimbabwe

1996-2004 : Juge de la Haute Cour du Zimbabwe

1994-1996 : Avocat en exercice, Kadandara, Mhiribidi and Chinhengo Legal Practitioners, Harare (Zimbabwe)

1991-1994 : Secrétaire exécutif, Fidelity Life Assurance of Zimbabwe, Harare

1989-1991 : Secrétaire adjoint, Zimbabwe Development Corporation, Harare

1983-1989 : Premier conseiller juridique, Département de rédaction législative, Ministère de la justice et des affaires parlementaires, Zimbabwe

1980-1982 : Secrétaire adjoint et chef de la Direction des affaires juridiques, Ministère des affaires étrangères, Zimbabwe

1979-1980 : Différents portefeuilles dans la réassurance et l'assurance – Munich Reinsurance Company of South Africa, Johannesburg (Afrique du Sud), Lesotho National Insurance Company, Maseru (Lesotho)

Autres activités

2006 : Conférence annuelle de l'Association des avocats de la SADC, Harare (Zimbabwe)

1989 : Forum régional sur le droit de la propriété intellectuelle, Le Caire (Égypte)

1988 : Négociation de prêt-pays, Banque africaine de développement, Abidjan (Côte d'Ivoire)

1981 : Commission internationale d'enquête sur les crimes des régimes racistes et d'apartheid en Afrique australe, Luanda (Angola)

1980-1987 : Chef de délégation/délégué, troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer et Commission préparatoire de l'Autorité internationale des

fonds marins et du Tribunal international du droit de la mer, Genève, New York
et Kingston (Jamaïque)

Langues

Anglais

Jean Courtial (France)

Date de naissance : 1^{er} octobre 1951

Fonctions actuelles

Juge du Tribunal d'appel des Nations Unies; Conseiller d'État (Conseil d'État), France

Études

1982 : École nationale d'administration

1972 : Diplôme de philosophie, Université de Toulouse (France)

Expérience professionnelle

2009 : Nomination au poste de juge du Tribunal d'appel des Nations Unies

2008 : Nomination à la charge de Conseiller d'État (Conseil d'État)

1996-2008 : Maître des requêtes, Conseil d'État

1992-1996 : Juge de la Cour administrative d'appel de Lyon

1988-1992 : Juge du Tribunal administratif de Marseille

1986-1988 : Cadre supérieur, Ministère des finances

1982-1986 : Juge du Tribunal administratif de Marseille

1980-1982 : École nationale d'administration

1973-1980 : Fonctionnaire au Ministère de l'éducation

En qualité de juge du Tribunal et de la Cour et membre du Conseil d'État, fonctions occasionnelles de rapporteur public rédigeant les jugements et arrêts et de commissaire du gouvernement (juge chargé d'exposer publiquement, et en toute indépendance, son opinion sur les questions à juger et de proposer une solution)

Autres activités

2010-2011 : Président du Western European Union Appeals Board

2001-2004 : Juge rapporteur à temps partiel (rédacteur des décisions) du Conseil constitutionnel

1998-2002 : Conseiller juridique auprès de l'administration française de l'aviation civile et membre du comité juridique de l'Organisation de l'aviation civile internationale

1994-1999 : Professeur associé de droit à l'Université de Lyon

Chevalier de l'Ordre national du mérite

Chevalier de la Légion d'honneur

Langues

Français (langue maternelle), anglais (bonne connaissance) et espagnol (bonne connaissance)

Jean-François Cousin (France)

Date de naissance : 28 mai 1944

Fonctions actuelles

Juge (*ad litem*) du Tribunal d'appel des Nations Unies

Études

1968 : Institut d'études politiques de Paris

1967 : Maîtrise en droit privé de la Faculté de droit de Paris

Expérience professionnelle

Depuis 2009 : Juge (*ad litem*) du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies à Genève

2008-2009 : Président de chambre de la Cour administrative d'appel de Marseille, spécialiste de l'urbanisme

2004-2007 : Président de chambre du Tribunal administratif de Marseille, spécialiste des litiges administratifs. Président du Conseil de discipline régional

2002-2003 : Consultant auprès du Président de la Cour administrative suprême de Thaïlande, responsable de la formation de juges thaïlandais

1998-2002 : Président de chambre du Tribunal administratif de Marseille, spécialiste des marchés publics

1996-1998 : Sous-préfet à Saint-Laurent-du-Maroni, Guyane française

1995 : Juge du Tribunal administratif de Marseille

1993-1995 : Sous-Préfet à Segré (Maine-et-Loire)

1991-1992 : Juge du Tribunal administratif de Papeete (Polynésie française)

1988-1990 : Juge du Tribunal administratif de Saint-Denis de la Réunion

1983-1987 : Juge administratif à Nice et à Marseille

1968-1983 : Officier chargé des approvisionnements dans la Marine française (dont deux ans passés à Madagascar)

Langues

Français (langue maternelle) et anglais (lu, écrit, parlé)

Memooda Ebrahim-Carstens (Botswana)

Date de naissance : 24 mai 1954

Fonctions actuelles : Juge du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies (New York) et actuelle Présidente (2011-2012)

Études

1995-2011 : Divers séminaires et cours d'études supérieures, notamment sur l'arbitrage, les techniques de négociation, les droits des femmes et les droits fondamentaux, le droit du travail, les normes internationales du travail, la philosophie juridique et la rédaction et l'analyse juridiques

1985 : Admission au barreau du Botswana

1983 : Diplôme d'Utter Barrister, barreau d'Angleterre et du pays de Galles, à Lincoln's Inn, Londres

1979 : B.A. (Hons), droit des affaires, City of London Polytechnic (aujourd'hui London Metropolitan University), Royaume-Uni

1975 : Première partie d'un B.A. en économie, University of Botswana, Lesotho and Swaziland, campus de Gaborone

Expérience professionnelle

Depuis juillet 2009 : Juge du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies (New York) et actuelle Présidente (2011-2012)

2009 : Juge de la Haute Cour du Botswana

1999-2009 : Juge de la Cour industrielle du Botswana (spécialisée en droit du travail)

1997-1998 : Juge par intérim de la Cour industrielle du Botswana

1987-1998 : Pratique libérale du droit au barreau du Botswana, dans tous les aspects du droit civil et du droit pénal, spécialisation en droit du travail, droits de l'homme, droit commercial et droit matrimonial

1985-1987 : Assistante juridique professionnelle – gestionnaire des dossiers au cabinet L.S. Walia Attorneys de Francistown (Botswana)

1983-1984 : Assistante professionnelle au cabinet Manghnani and Garlands-Wells, avocats à Londres

1980 : Emploi saisonnier au cabinet Radia et Co., avocats à Kilburn, Londres

Autres activités et postes

Membre du Comité de publication juridique des Botswana Law Reports – sélection et classement des jugements et des arrêts rendus par la Cour d'appel, la Haute Cour et la Cour industrielle du Botswana en vue de leur publication dans les *Botswana Law Reports* et sur le site Web du Southern African Legal Information Institute

Présidente de la Cour d'appel et juge du Tribunal du travail fictif de la Faculté de droit, Université du Botswana

Membre du Comité de travail du juge en chef sur la rémunération et les pensions des juges chargé de rendre compte à la Commission présidentielle de l'examen des salaires dans le service public au Botswana

Attachée de direction du Comité des stages et de l'enseignement du droit du barreau du Botswana – promotion des programmes de perfectionnement pour les avocats, préparation, organisation et notation des examens d'études supérieures

Secrétaire aux admissions, Mansfield Law Society, City of London Polytechnic

Membre du barreau d'Angleterre et du pays de Galles

Nombreux exposés et conférences au Botswana et à l'étranger (notamment au Centre international de formation de l'OIT de Turin (Italie) et au Southern Africa Litigation Centre de Pretoria), sur la Cour industrielle du Botswana, le droit du travail, les normes internationales du travail, l'examen des plaintes et le règlement des litiges, l'égalité des sexes au travail, les droits de l'enfant, les femmes et le développement, les normes de déontologie, les juridictions civiles et les tribunaux coutumiers au Botswana

Membre du Conseil d'administration de la Botswana Water Utilities Corporation (un des plus grands organismes parapublics de services de distribution d'eau du Botswana)

Administratrice du Y Care Charitable Trust, Gaborone

Administratrice du Musée Supa Ngwao de Francistown

Attaché de direction et membre fondateur du Francistown Consumer Action Group

Langues

Anglais (langue maternelle), setswana, urdu

Alessandra Greceanu (Roumanie)

Date de naissance : 29 avril 1967

Fonctions actuelles : Juge de la Cour d'appel de Bucarest, section du droit du travail et section des affaires civiles (section IV)

Études

2005 : Participation à la Conférence de clôture du Programme Phare RO/02/IB/JH – 10 sur la poursuite de l'aide au développement de l'Institut national de la magistrature et du centre de formation des assistants – diplôme de juge formateur en droit du travail.

2001 : Cours de maîtrise sur les droits de l'homme – spécialisation en droit des réfugiés

1994 : Institut national de la magistrature, études supérieures (diplôme)

1993 : Diplôme de la Faculté de droit de l'Université de Bucarest

1992 : Erasmus Universiteit Rotterdam (Pays-Bas), certificat d'aptitude en droit commercial et droit international privé

1992 : Certificat d'aptitude de l'Institut international des droits de l'homme

Expérience professionnelle

2005-2010 : Juge formatrice en droit du travail et droit de l'Union européenne à l'Institut national de la magistrature

Février 2010 : Formatrice en droit de l'Union européenne à l'Institut européen de Roumanie

2004-2011 : Juge de la Cour d'appel de Bucarest, section des affaires civiles (section IV) et juge formatrice en droit du travail et droit de l'Union européenne à l'Institut national de la magistrature

2002-2004 : Juge de la Cour d'appel de Bucarest, section du droit du travail

2000-2002 : Juge du Tribunal de Bucarest, procès civils et administratifs

2002 : Experte en droit auprès du Ministère de la justice, représentante du Gouvernement auprès de la Cour européenne des droits de l'homme

1993-2000 : Juge du Tribunal de première instance du premier secteur (Judecatoria sector 1), Bucarest

Autres activités

Chargée de cours, Université d'été sur le droit des réfugiés (2011)

Juge experte, table ronde Men against violence – women for peace organisée à Chisinau (République de Moldova) par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (2010)

Membre de l'équipe roumaine (sélectionnée par le Conseil supérieur de la magistrature) participant au concours de procès fictif organisé à La Haye (Pays-Bas) (2007, 2009)

Chargée de cours, Université d'été sur l'asile et les migrations, organisée par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en Roumanie et l'École de police nationale (2010)

Chargée de cours, formation sur le rôle des juges dans la qualité des décisions en matière d'asile, organisée par le HCR en Roumanie (2009)

Chargée de cours, séminaire sur le renforcement des capacités des juges saisis des questions d'asile et des autorités administratives de la République de Moldova organisé par le HCR

Chargée de cours, séminaire sur le renforcement des capacités des juges concernant les retours, organisé par le Conseil supérieur de la magistrature et le Conseil national de la justice de Hongrie

Langues

Roumain (langue maternelle), anglais, russe, français

Vagn Prusse Joensen (Danemark)

Date de naissance : 6 juillet 1950

Fonctions actuelles

Vice-Président/Juge du Tribunal pénal international pour le Rwanda, Arusha (Tanzanie)

Études

1973 : Diplôme de droit, Université d'Aarhus (Danemark)

1966 : Enseignement secondaire (gymnasium), Esbjerg (Danemark)

Expérience professionnelle

Depuis novembre 2011, Vice-Président du Tribunal pénal international pour le Rwanda

Depuis 2007 : Juge du Tribunal pénal international pour le Rwanda

2002-2007 : Président de la Haute Cour du Danemark oriental

2001-2002 : Juge international de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo

1994-2001 : Juge de la Haute Cour du Danemark oriental

1982-1994 : Juge du Tribunal municipal de Copenhague

1980-1982 : Magistrat du Tribunal municipal de Ballerup (à temps partiel)

1978-1982 : Juriste, Ministère de la justice danois

1978-1979 : Procureur adjoint, Haute Cour du Danemark oriental (à temps partiel)

1977 : Procureur adjoint, district de Gladsaxe

1976 : Magistrat, Tribunal municipal de Hvidovre

1974-1975 : Juriste, Ministère de la justice danois

1974-1976 : Avocat en exercice

1973 : Juriste, bureau du Procureur militaire Aarhus (service militaire obligatoire)

Autres activités

Président du Comité chargé de la révision du Règlement de procédure et de preuve du Tribunal pénal international pour le Rwanda (depuis le 1^{er} juin 2007)

Vice-Président/Président du comité de règlement des litiges, Ministère danois du commerce et de l'industrie (1997-2001)

Président, comité chargé des différends en matière de location (1985-2000)

Chargé de cours, Université de Copenhague (1978-1980)

Chargé de cours, Social Workers High School (1976-1977)

Chargé de cours, Université d'Aarhus (1973)

Langues

Anglais (très bonne connaissance), français

Richard Lussick (Samoa)

Date de naissance : 8 juin 1940

Fonctions actuelles

Juge du Tribunal spécial pour la Sierra Leone

Études

1996 : Boursier, Commonwealth Judicial Education Institute

1986 : *Barrister* et *Solicitor* de la Cour Suprême du Samoa

1974 : *Barrister* de la Haute Cour d'Australie

1973 : *Barrister* de la Cour suprême de Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

1973 : *Dip. Law (Barristers Admission Board) University of Sydney Law Extension Course* – cours suivi en un minimum de temps, 6 distinctions

Expérience professionnelle

Depuis 2004 : Juge du Tribunal spécial pour la Sierra Leone

Président de la Chambre de première instance II de janvier 2006 à janvier 2007 et de janvier 2009 à janvier 2010

Juge d'appel des recours formés par les fonctionnaires, de mai 2005 à mai 2006

2002-2004 : *Barrister* et *Solicitor* de la Cour suprême du Samoa

2000-2002 : *Barrister, Solicitor* et consultant, Sapolu, Lussick, Barristers, Solicitors and Notaries (Samoa)

1995-2000 : Juge en chef de la République de Kiribati

1987-1995 : Juge et Président de la chambre de recours publique du Samoa

Président de la chambre de recours publique (1988-1995)

1986-1987 : Conseiller parlementaire, Bureau du Procureur général, Samoa

1973-1986 : *Barrister-at-Law*, Sydney, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

Autres activités

Vice-Président (région Pacifique), Commonwealth Magistrates' and Judges' Association (1997-2000)

Membre du comité exécutif, projet de formation des juges dans le Pacifique (1997-2001)

Membre du Groupe de référence du Commonwealth pour l'égalité des sexes (Commonwealth Gender Reference Group) (depuis 1996)

Membre du Conseil, Commonwealth Magistrates' and Judges' Association (1994-1997)

Membre associé, New South Wales Bar Association (depuis 1973)

Membre, Samoan Law Society (depuis 1986)

Langues

Parle couramment l'anglais, bonne connaissance du français

Goolam Hoosen Kader Meeran (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

Date de naissance : 12 avril 1943

Fonctions actuelles

Juge du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies (à mi-temps)

Études

1982 : Examen du barreau; admission à Gray's Inn

1981 : Diplôme de droit

1970 : MSc (économie), London School of Economics. Masters in Social Psychology

1969 : B.A. Hons, Psychologie, *University of Manchester, Upper second class*

Expérience professionnelle

Depuis 2009 : Juge du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies (à mi-temps)

Depuis 2009 : Juge suppléant, Upper Tribunal (Royaume-Uni)

2002-2008 : Juge de circuit et Président des Tribunaux du travail d'Angleterre et du pays de Galles

1997-2002 : Juge des tribunaux du travail de la région sud de Londres

1996-1997 : Juge par intérim des tribunaux du travail de la région sud de Londres

1993-1996 : Juge spécialisé en droit du travail pour l'Angleterre et le pays de Galles, à plein temps

1992-1993 : Juge spécialisé en droit du travail pour l'Angleterre et le pays de Galles, à temps partiel

1986-1993 : Avocat spécialisé en droit du travail, en particulier dans les affaires de discrimination

1982-1986 : Codirecteur (4 directeurs) de la Commission pour l'égalité raciale

1977-1982 : Responsable des plaintes, Commission pour l'égalité raciale (interruption de 20 mois pour suivre un cours de reconversion et passer l'examen du barreau)

1973-1977 : Conciliateur principal, Comité des relations interraciales (médiation et conciliation dans les affaires de discrimination raciale, dans le domaine de l'emploi et dans d'autres domaines)

1970-1973 : Conciliateur au Comité des relations interraciales

Autres activités

Titre de chevalier pour services rendus à l'administration de la justice (2009)

Membre fondateur du Comité consultatif pour les minorités ethniques du Conseil des études judiciaires britannique (1991-1996)

Membre du Comité des tribunaux du Conseil des études judiciaires. Réélu en 2003 après appel public à candidatures. Perdra bientôt sa qualité de membre en raison de la création du centre d'études judiciaires (1996-2012)

Formateur du Conseil des études judiciaires dans le domaine de l'égalité de traitement, en particulier à l'intention de ceux qui exercent une fonction judiciaire

Membre des tribunaux et du Groupe de travail sur la diversité établis par le Département des affaires constitutionnelles pour faire réaliser des recherches sur une série de questions d'égalité touchant les membres de groupes ethniques minoritaires dans les juridictions britanniques (1989)

Membre, en qualité de juge, des jurys de sélection des juges, principalement, mais pas uniquement, au sein des tribunaux du travail

Membre du Groupe de travail sur la nomination des magistrats à temps partiel (2002-2004)

Membre de l'Équipe spéciale reconstituée des juridictions du travail établie par le Ministère parrain afin de suivre et de conseiller sur l'efficacité des arrangements juridiques et administratifs de règlement des litiges du travail (2002-2005)

À l'origine d'un programme pilote de médiation judiciaire et membre du bureau de direction chargé du suivi de son efficacité (2006)

À l'origine d'un programme de médiation judiciaire efficace (2007/2008)

Membre, en qualité de juge, du projet sino-britannique sur les mécanismes de règlement des litiges du travail. Six visites en Chine dans le cadre de ce projet pour participer à des conférences plénières et à l'élaboration et l'organisation de programmes de formation adaptés à l'intention des juges et des arbitres, dans le cadre de conférences, de débats en petits groupes et de jeux de rôles (2004-2007)

Collaboration avec le président du tribunal du travail du Malawi sur la pratique et la procédure de règlement, éventuellement judiciaire, des litiges du travail individuels (2006-2009)

Membre du Comité directeur des juridictions du travail, qui a remplacé l'Équipe spéciale (2005-2008)

Représentant judiciaire de deux groupes de direction distincts conseillant le Ministre sur les modifications à apporter à la réglementation relative aux juridictions du travail (2002-2008)

Président du Groupe national des requérants auprès des tribunaux du travail (2002-2008)

Membre du groupe consultatif sur les procédures de sélection de la Commission de nomination des magistrats chargé de veiller à ce que la procédure de recrutement soit équitable entre tous les candidats (2006-2008)

Membre du Forum sur la diversité de la Commission de nomination des magistrats chargé d'examiner si les procédures de recrutement et de sélection à des fonctions judiciaires ont été directement ou indirectement discriminatoires contre les

candidats de différents groupes sous-représentés et, le cas échéant, de proposer des mesures pour remédier aux déséquilibres historiques (2006-2008)

Langues

Anglais (couramment)
